

Ville de Saint-Flour



Compte administratif 2018

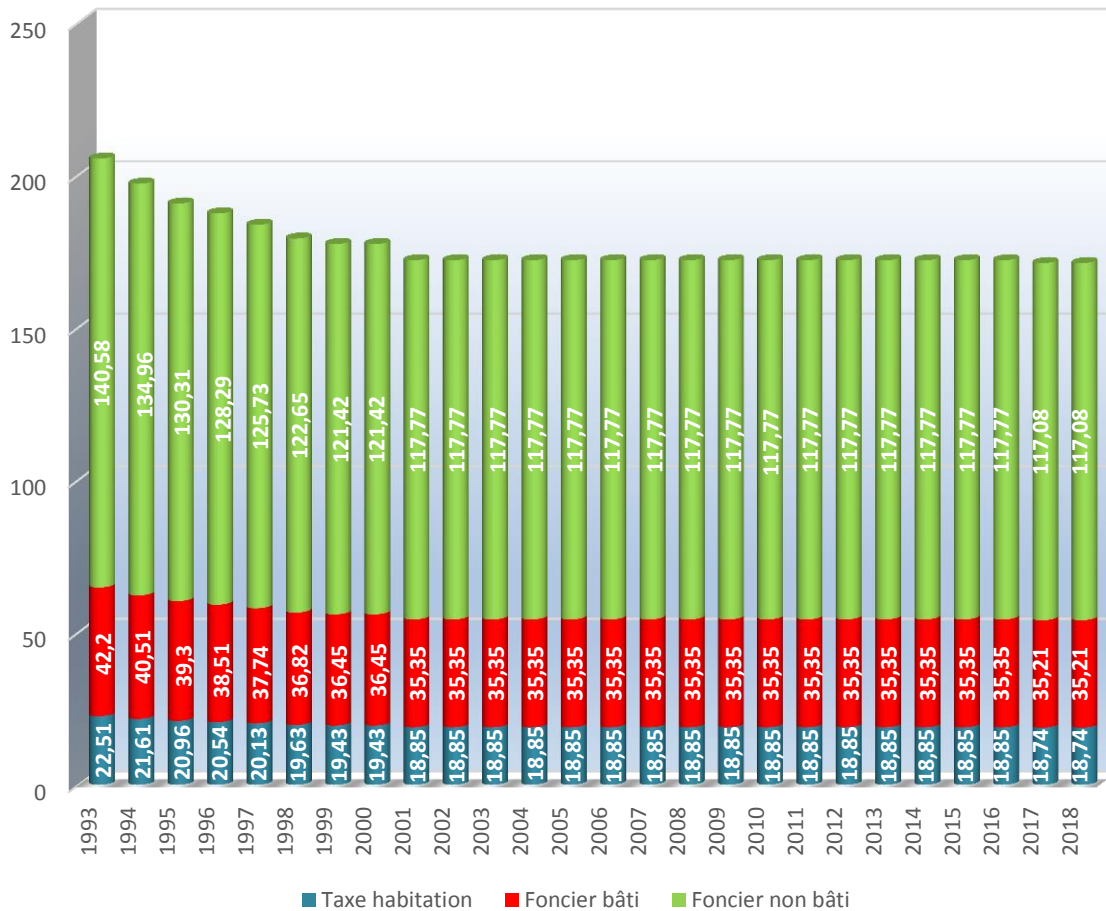
2

Evolution des principales données budgétaires depuis 1993

Ville de Saint-Flour - Compte Administratif

Fonctionnement

Évolution de la fiscalité : baisse des taux d'imposition locaux



a) Fiscalité

Comme nous nous y sommes engagés, la baisse des taux d'imposition locaux est effective depuis 1993.

En 2018, les taux d'imposition locaux n'ont évolué après une diminution en 2017 pour que l'adhésion à l'EPF n'impacte pas fiscalement les ménages.

La revalorisation des bases nettes entre 2017 et 2018 est de :

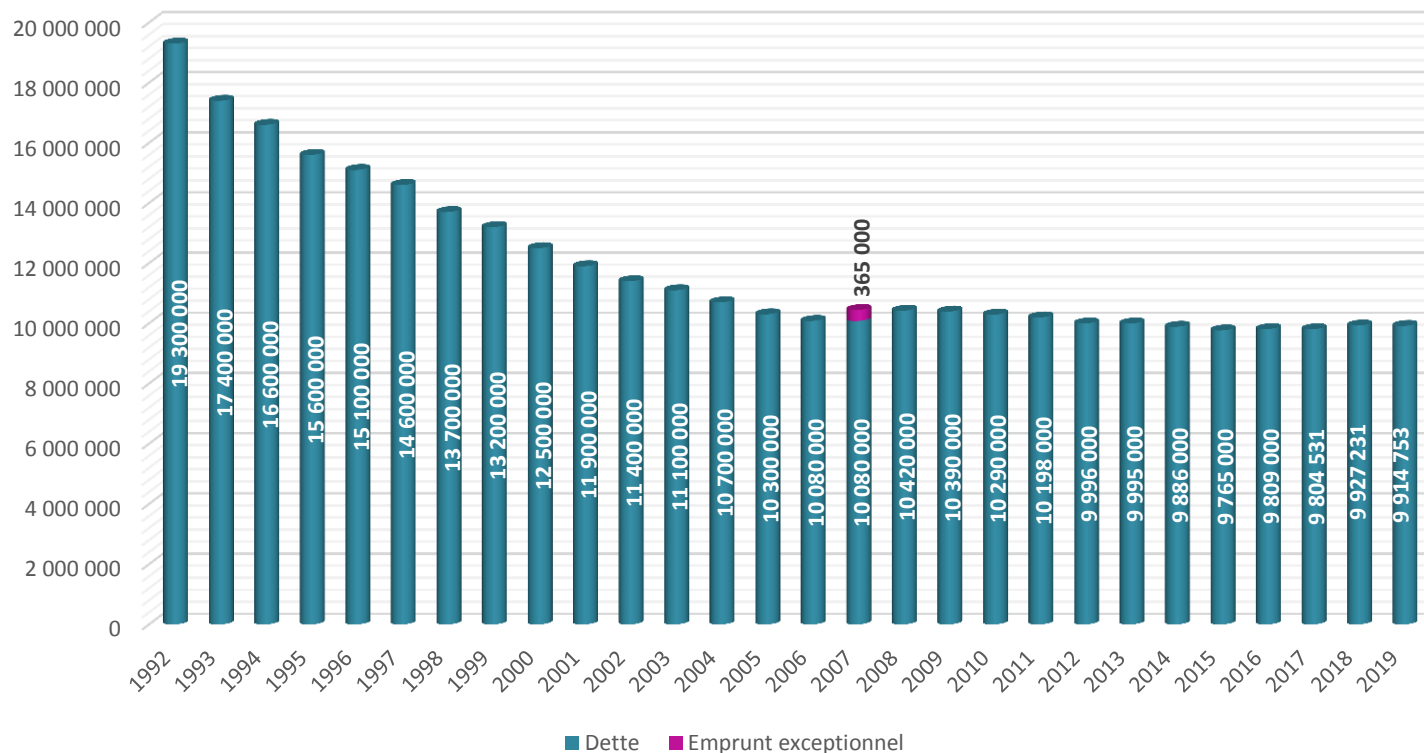
- + 1,77 % pour la taxe sur le foncier bâti
- + 1,24 % pour la taxe sur le foncier non bâti
- + 2,16 % pour la taxe d'habitation.

b) Évolution de la dette

Le 1^{er} janvier 1992 la dette de la Commune s'élevait à 19,3 Millions d'€.

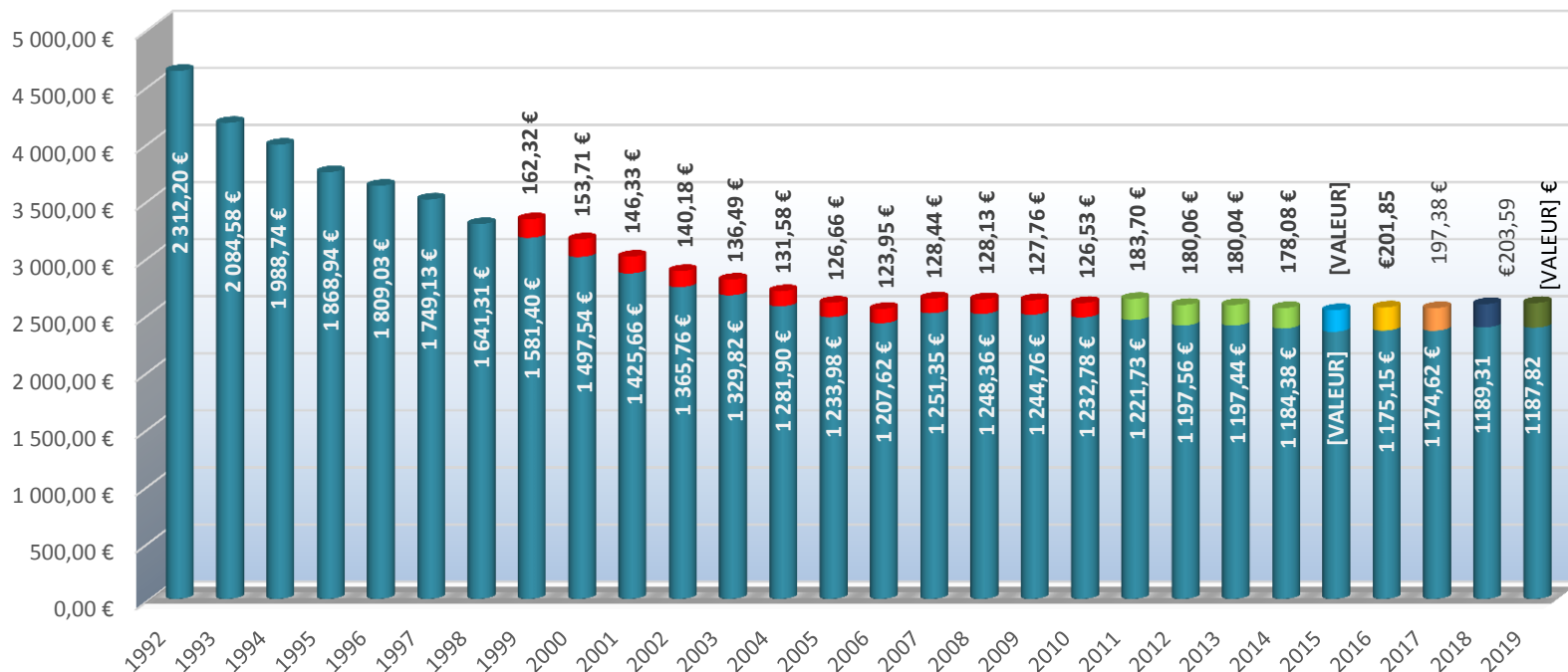
Au 1^{er} Janvier 2019 elle s'élève à 9 914 753 Millions d'euros, soit une diminution de plus de 48% depuis 1992.

Évolution de la dette



Cette diminution de la dette a été possible grâce à la politique que nous avons mise en place, à savoir : **maintenir le recours à l'emprunt entre 50% et 100% du capital remboursé annuellement. En 2018, l'emprunt a été limité à 900 000 €.**

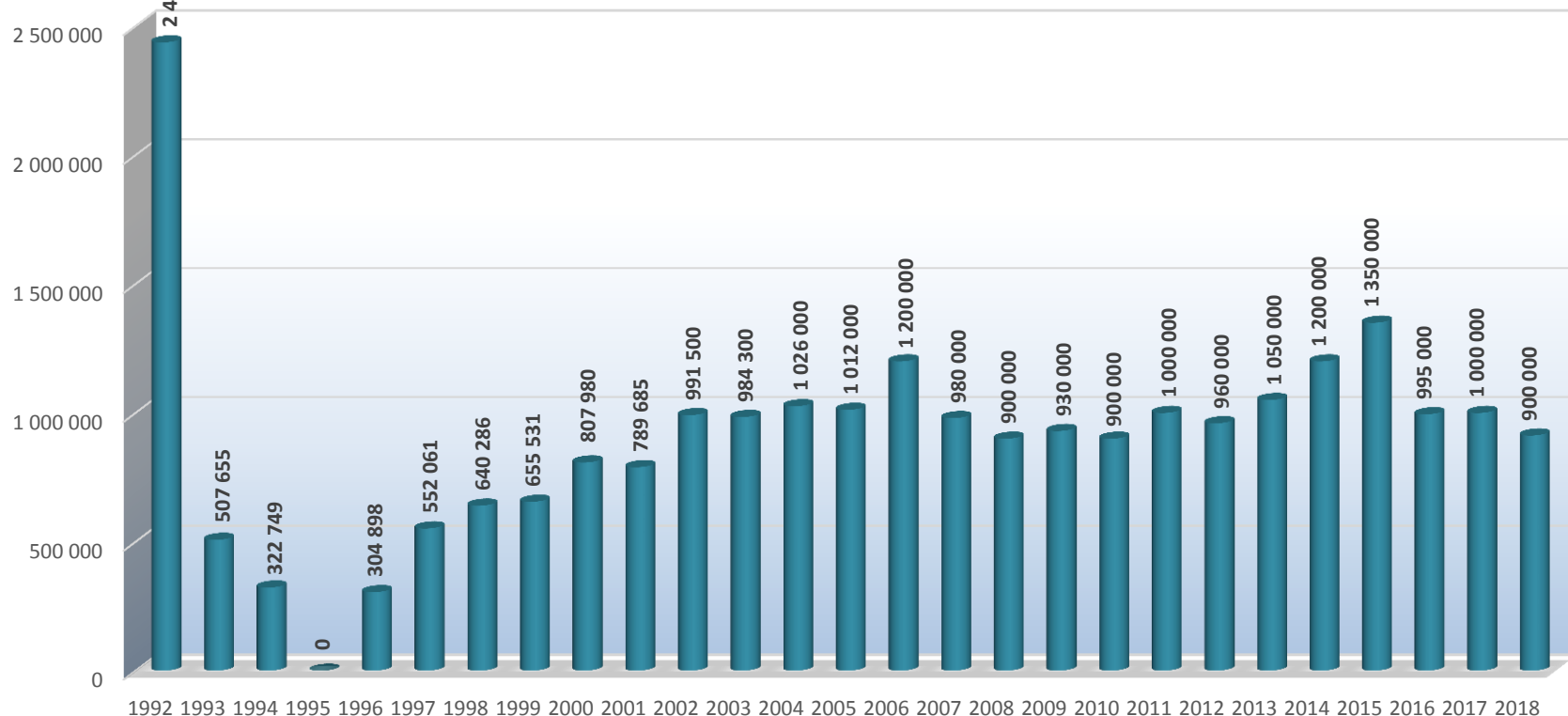
Dette par habitant



1 404 €

- Pour 8 347 habitants
- Pour 8 347 habitants
- Pour 7 256 habitants (recensement 2011)
- Pour 7 188 habitants (recensement 2012)
- Pour 7 143 habitants (recensement 2014)
- Pour 7 127 habitants (recensement 2018)
- Pour 7 570 habitants
- Pour 7 120 habitants (recensement 2013)
- Pour 7 061 habitants (2019)

Capital emprunté



De 1993 à 2002, le capital emprunté représente 50% du capital remboursé annuellement. Puis de 2002 à 2016, le capital emprunté varie entre 70% et 100% du capital remboursé annuellement. En 2018, l'emprunt contracté s'élevait à 900 000 € pour un capital remboursé de 912 478 €.

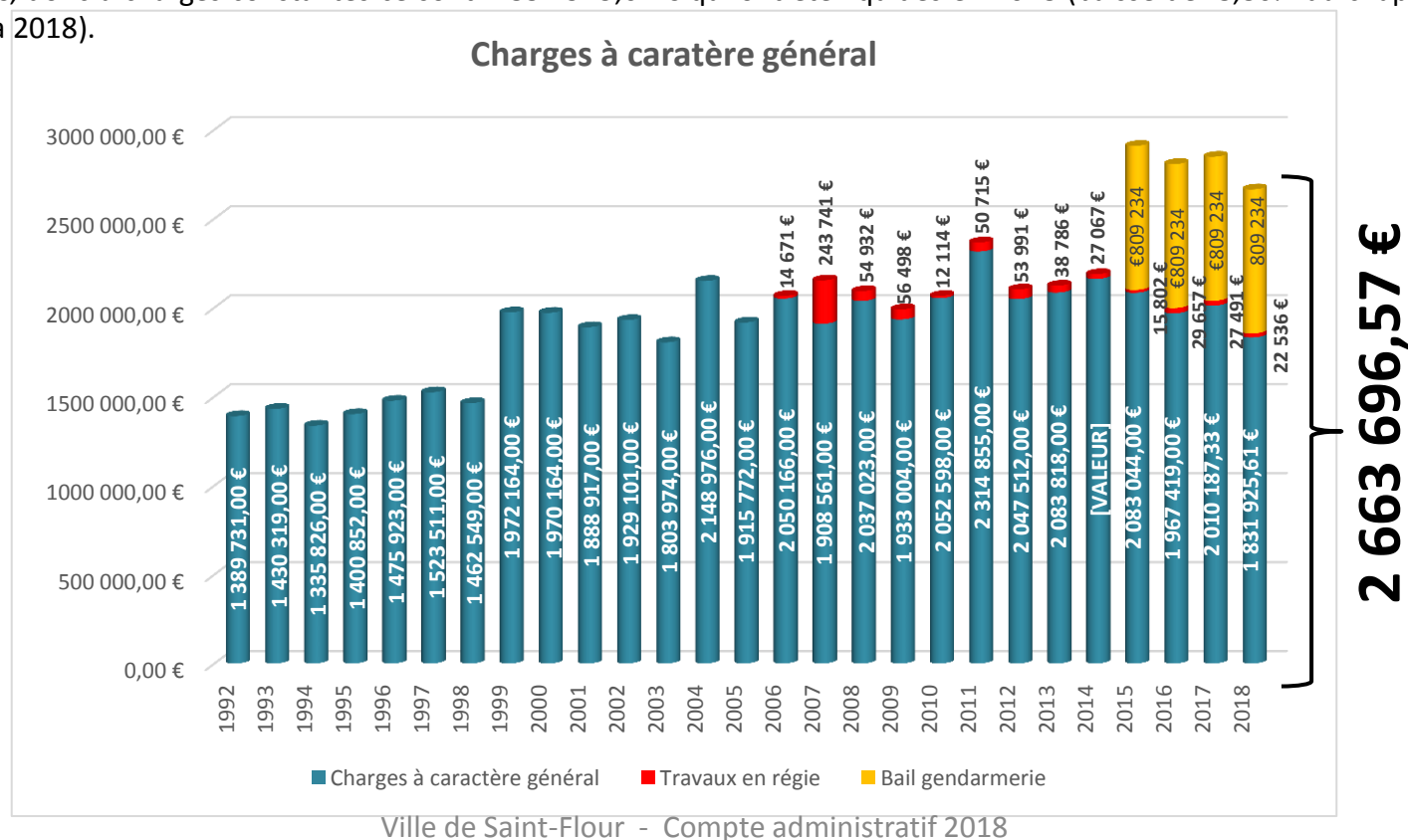
c) Dépenses réelles de fonctionnement

✓ Les Charges à Caractère Général

Les charges à caractère général ont connu une progression en 1999 pour atteindre 1 972 164 €. Cette augmentation correspond à une forte volonté de développer une politique événementielle. La ville perçoit cependant des subventions importantes liées à l'organisation de ces manifestations, comme c'est le cas pour les Hautes-Terres.

En 2004 et 2011, la hausse ponctuelle est liée à l'opération « Tour de France ». Cette opération a reçu d'importantes subventions.

En 2018, ces dépenses s'élèvent à 2 641 159,61 € (hors travaux en régie). Le montant du crédit bail de la gendarmerie est de 809 234 €, donc à charges constantes ce sont 1 831 925,61 € qui ont été liquidés en 2018 (baisse de -8,86% du chapitre 011 de 2017 à 2018).



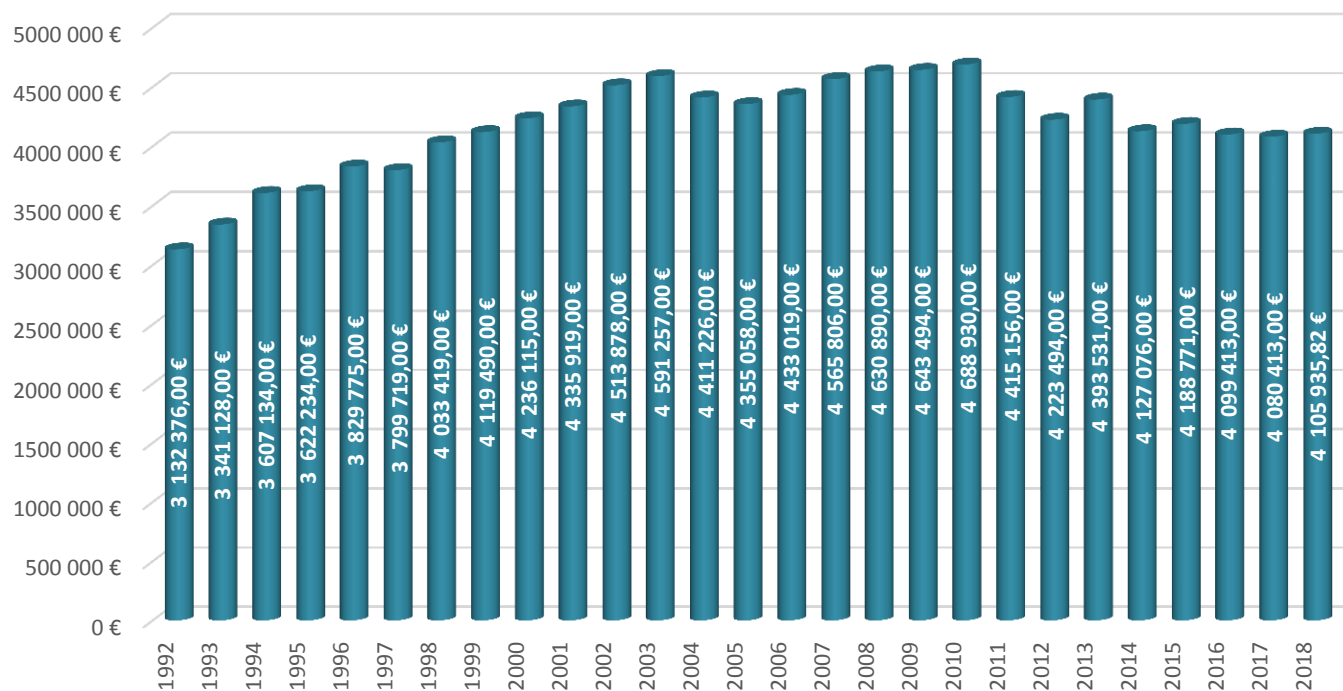
✓ Les Charges de Personnel

Les charges de personnel s'élèvent en 2018 à 4 105 935,82 € contre 3 132 376 € en 1992. Elles ont subi des augmentations plus conséquentes en 1994, 1998 et 2002 pour les raisons suivantes :

- 1994 : recrutement de contingents importants de C.E.S. et C.E.C. dans le cadre de la politique sociale de la Commune.
- 1998 : recrutements des Emplois Jeunes.
- 2002 : application de l'accord sur l'A.R.T.T.

En 2018, les dépenses de personnel sont en hausse de 0,62 % par rapport à 2017 (hors travaux en régie). Cette hausse s'explique notamment par le non renouvellement par l'État de certains emplois aidés ayant entraîné des suppressions de postes.

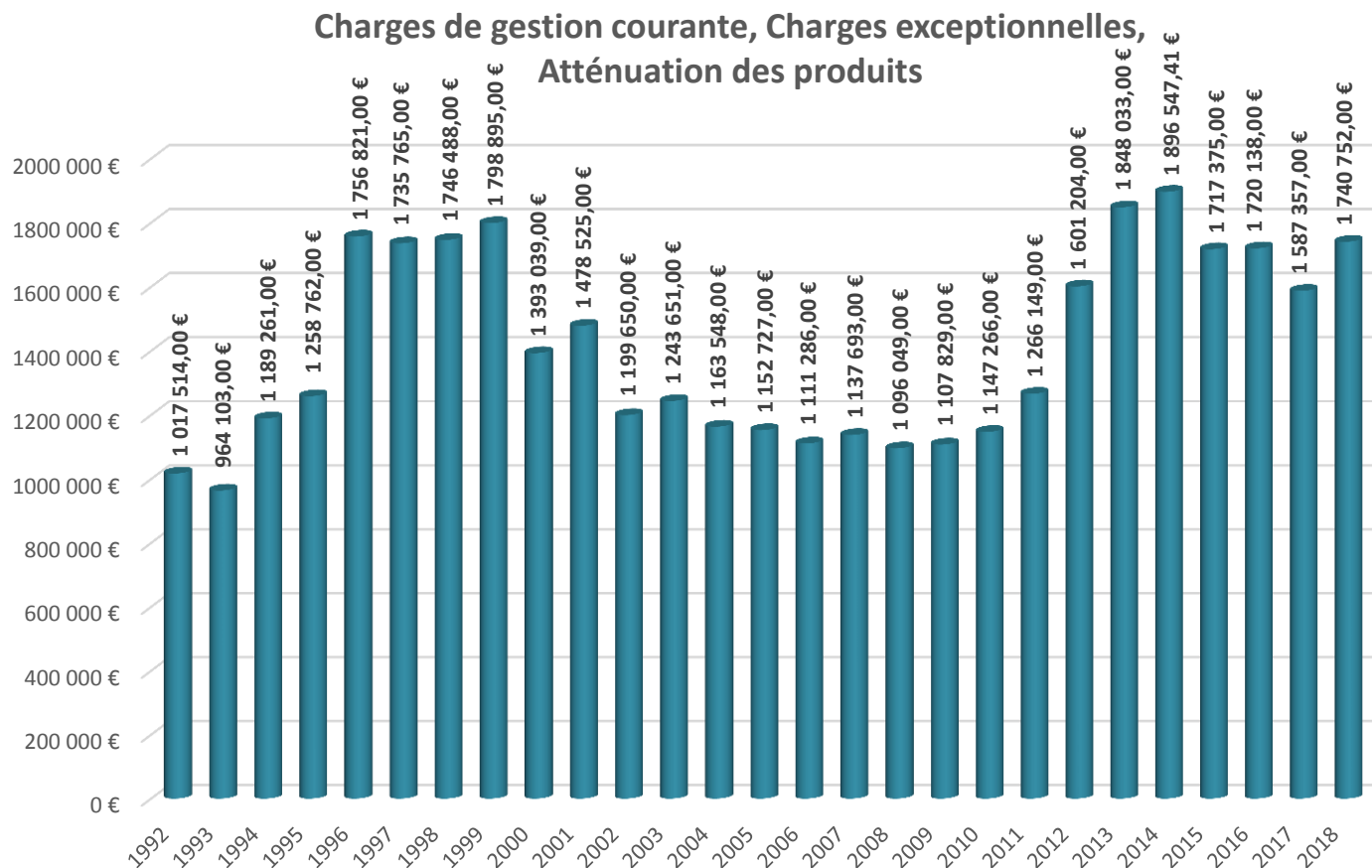
Charges de personnel



✓ Autres Charges (charges de gestion courante, charges exceptionnelles, atténuation de produits)

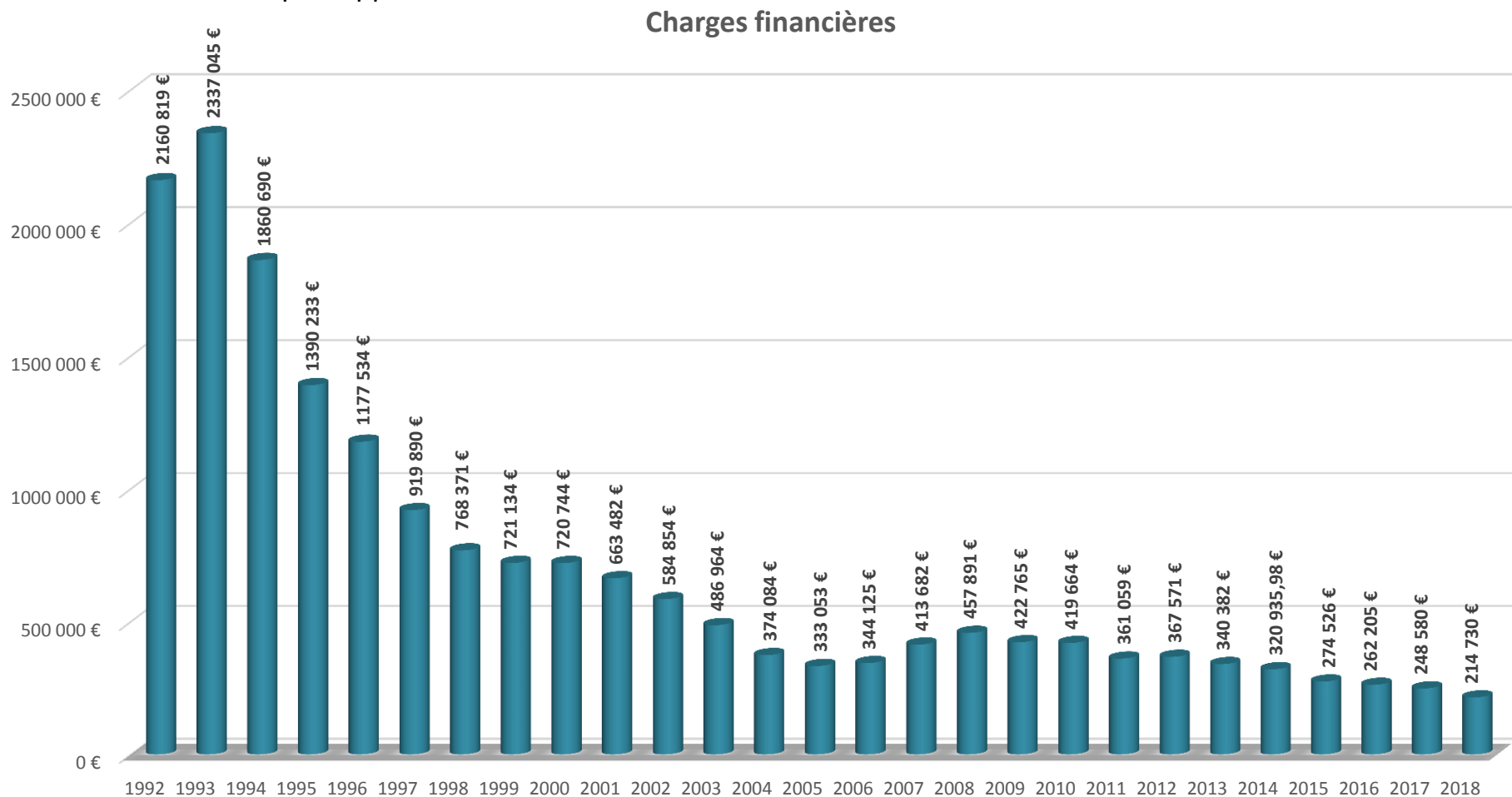
Ces charges ont progressé jusqu'en 1999 pour atteindre 1 798 895 €. Elles ont diminué à partir de 2000 à la suite de la suppression du contingent d'aide sociale pris en charge par le Conseil Départemental (300 000 Euros/an).

En 2018, les charges de gestion courante s'élèvent à 1 740 752 € et sont en hausse par rapport à 2017 (+ 153 395 €).



✓ Les Charges Financières

Le remboursement des intérêts était de 2 377 045 € en 1993. En 2018, ce montant est de 214 730 €, soit une baisse de **91 %** par rapport à 1993.



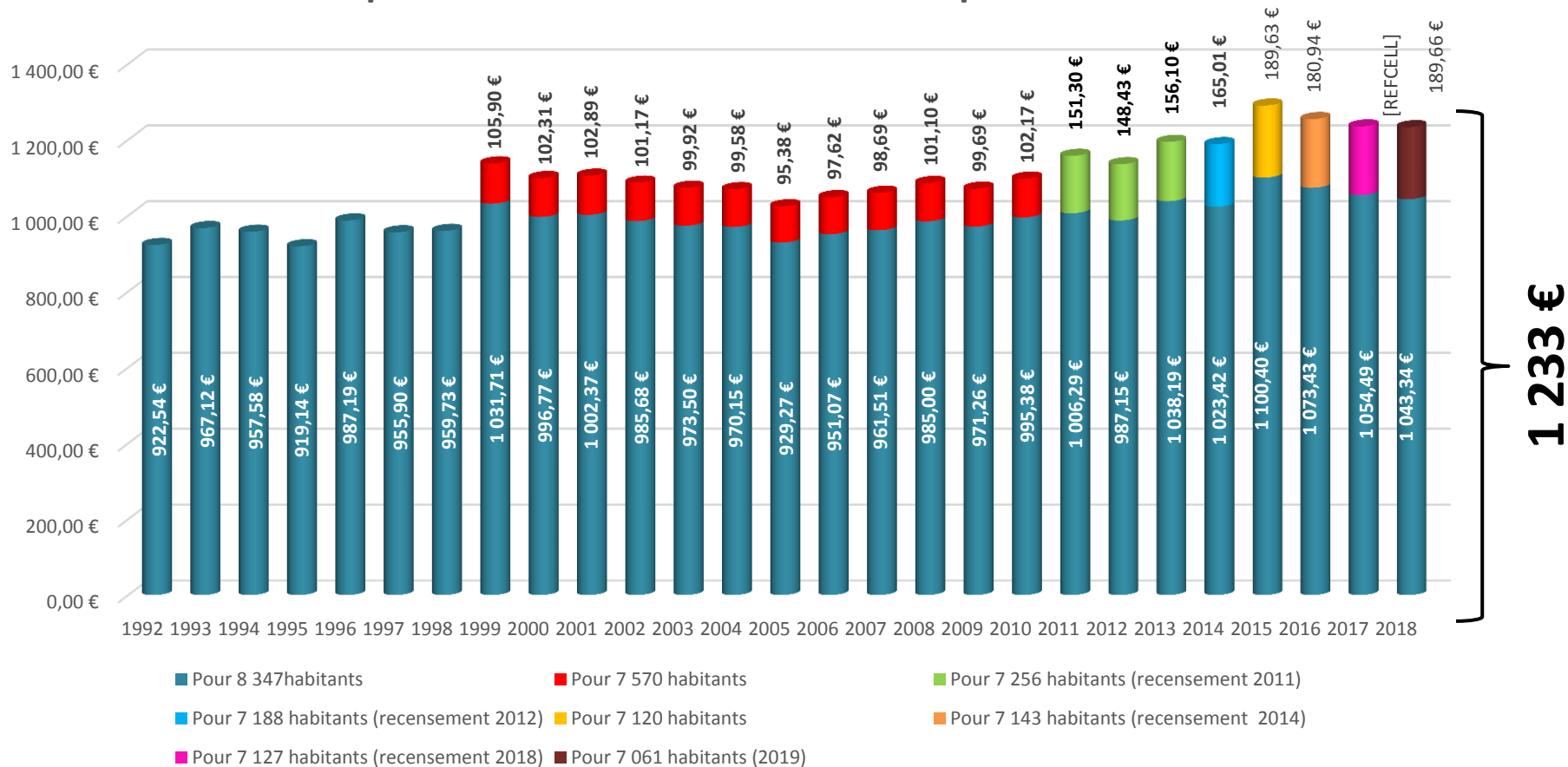
d) Dépenses réelles de fonctionnement par habitant

Les dépenses réelles de fonctionnement 2018 (hors travaux en régie) s'élèvent à 8 708 801 € (8 801 902 € en 2017), elles sont en baisse de 1,05 % (-93 101 €) y inclus le montant du loyer versé pour la gendarmerie (809 234€), à charge constante :

- - 6,32% : Charges à caractère général.
- + 0,62 % : Frais de personnel.
- + 4,38% : Pour les autres charges de gestion courante (subventions).
- - 11,11% : Pour les intérêts d'emprunt.

Charges exceptionnelles : 36 361,48 € en 2018 contre 15 758 € en 2017.

Dépenses réelles de fonctionnement par habitant



e) Recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement ont progressé jusqu'en 1999 pour atteindre le montant de 10 654 509 €uros. Elles sont stables depuis 2000, date de la mise en place de la T.P.U. (Taxe Professionnelle Unique). Cette stabilité nécessite que l'élaboration de nos budgets soit toujours effectuée avec rigueur.

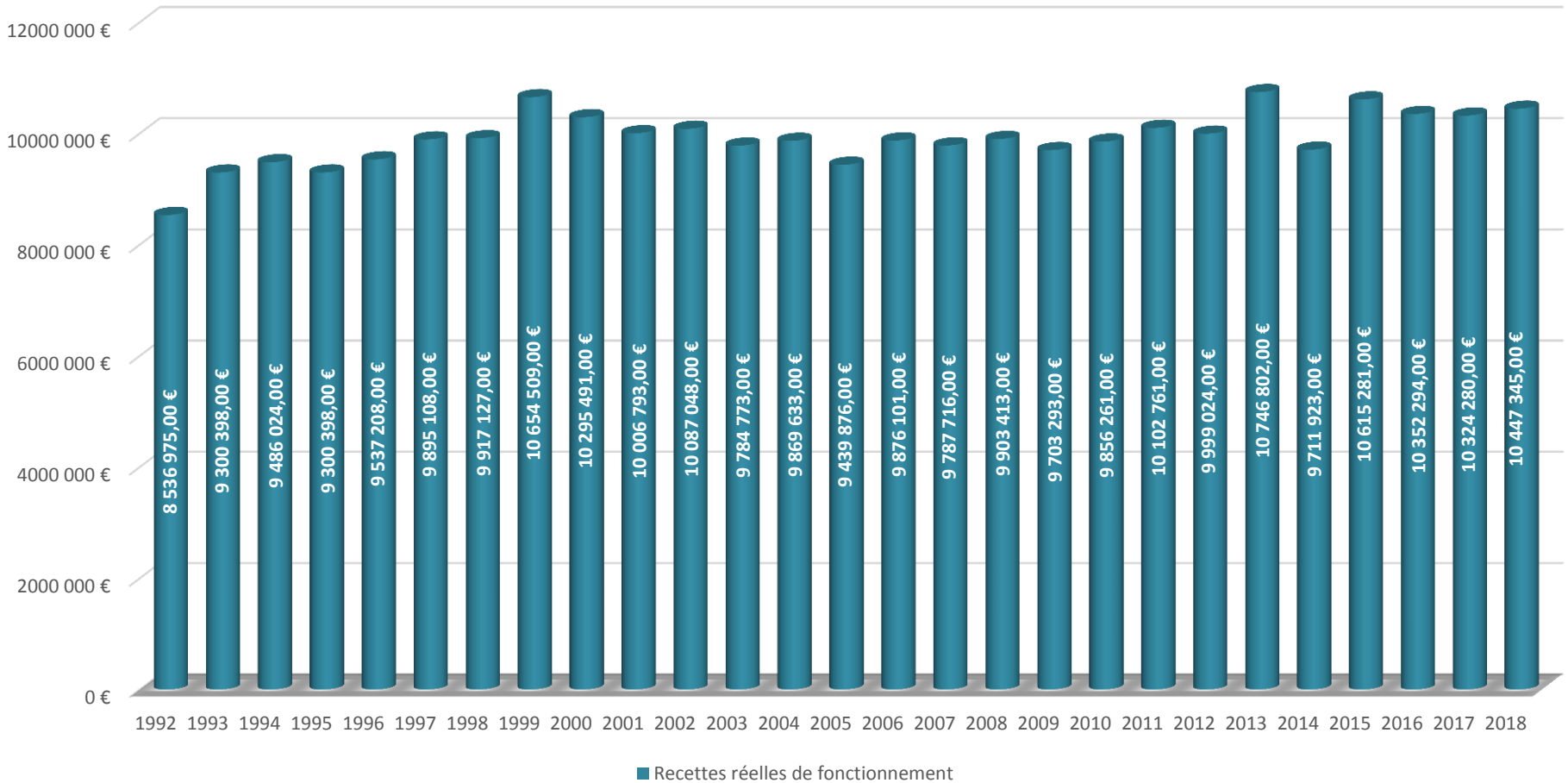
À noter que l'évolution positive des bases de la Taxe Professionnelle (T.P.) qui s'élève à environ 5 Millions de Francs depuis 1999, n'est plus perçue par la commune. Cette somme, collectée par Saint-Flour Communauté, est utilisée pour mener à bien des projets d'intérêts communautaires.

À noter cependant, une légère hausse des dotations de l'Etat (+ 39 587€) après plusieurs années consécutives de baisse.

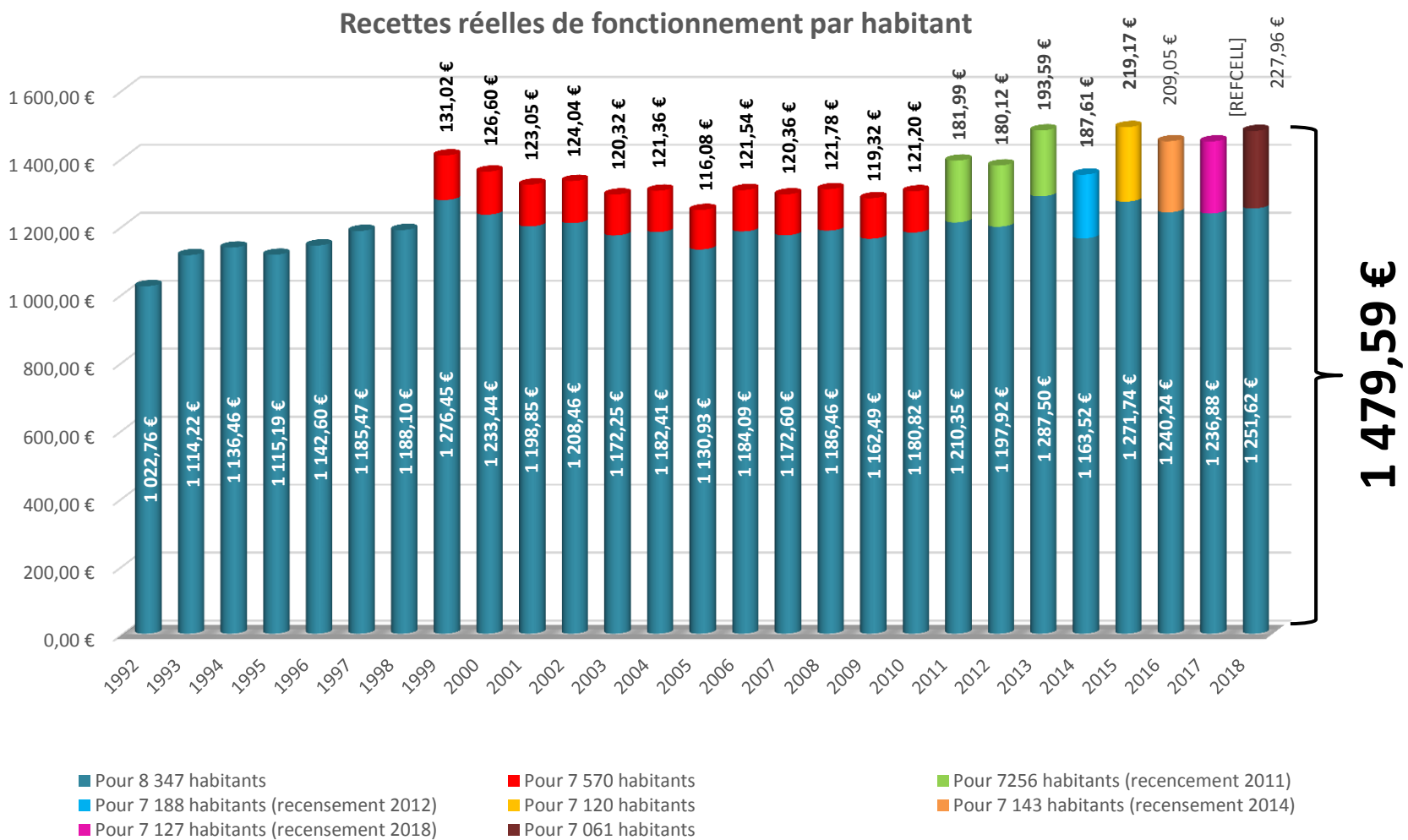
En 2018, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 10 447 345 € (10 324 280 € en 2017). Elles sont en hausse de 123 065 €, à charge constante et y inclus le loyer de la gendarmerie.

Autres produits de gestion courante : + 960 506 € dont le loyer de la gendarmerie.

Recettes réelles de fonctionnement



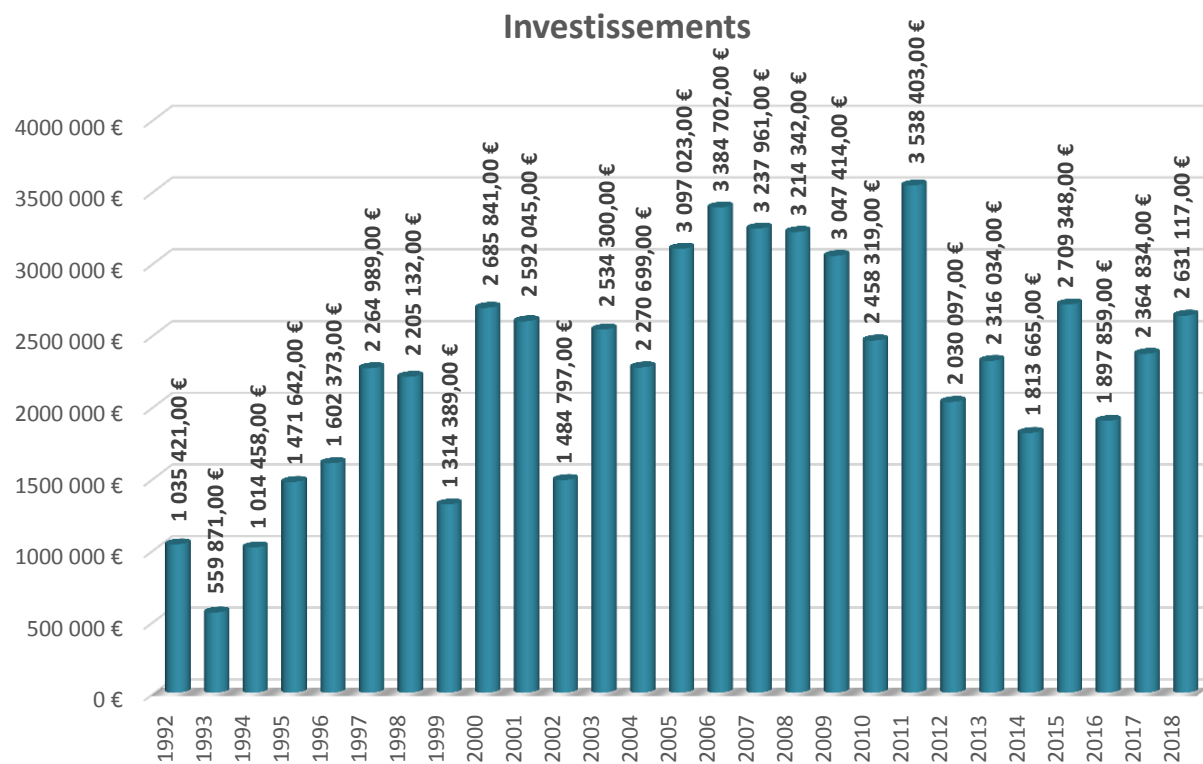
f) Recettes réelles de fonctionnement par habitant



Investissement

a) Les dépenses d'équipement

En 2018, les dépenses d'équipement s'élèvent à 2 631 117€ (taux de réalisation de 75 %). En 1993, les dépenses étaient de 559 871 €, elles ont été multipliées par 4,7 depuis cette date. Au cours de ces vingt dernières années, une politique rigoureuse a été poursuivie. En effet, les dépenses d'équipement ont été financées grâce à l'excédent dégagé par la section de fonctionnement, un recours limité à l'emprunt et aux démarches actives auprès de nos partenaires institutionnels (Conseil départemental, Conseil régional, État, Union Européenne) pour l'obtention de subventions d'équipement et de Saint-Flour Communauté pour les fonds de concours.

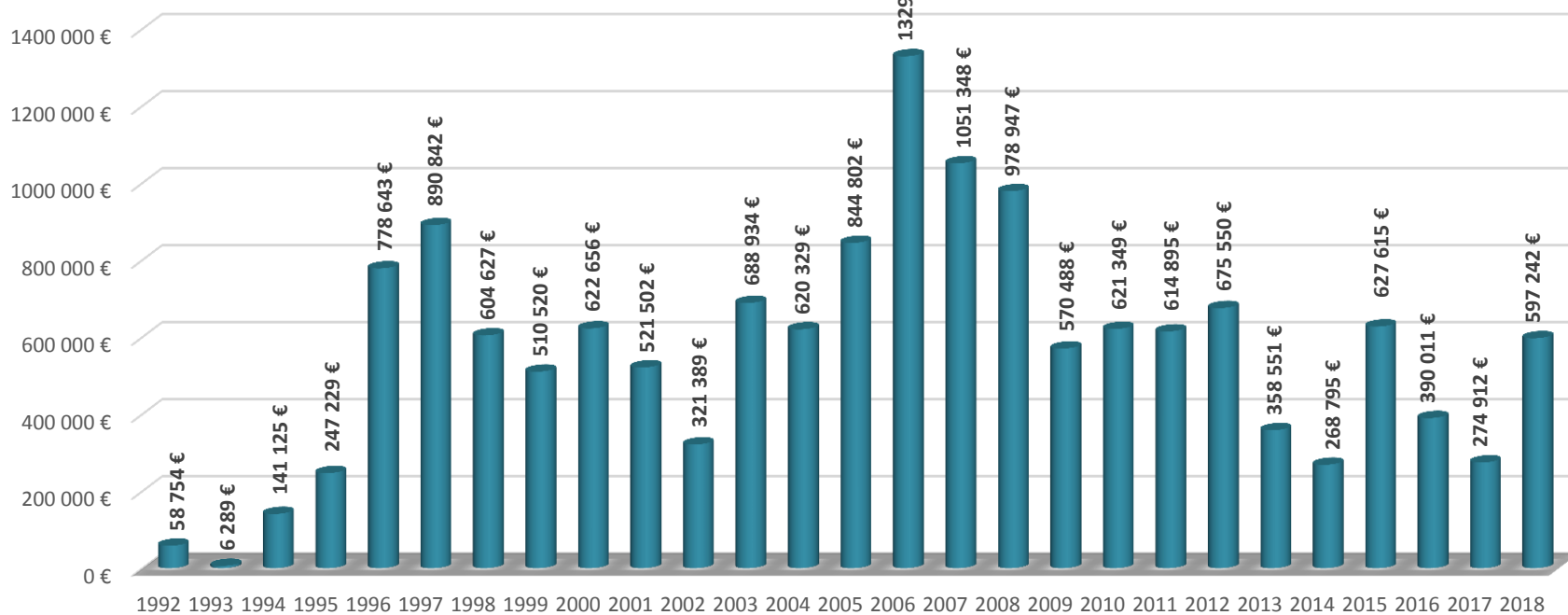


b) Subventions d'équipement

Depuis 1994, le montant des subventions d'équipement obtenues occupe une place importante dans le financement des projets de la ville.

Le montant des subventions 2018 s'élève à 597 242 €, en hausse de 322 330 € par rapport à 2017.

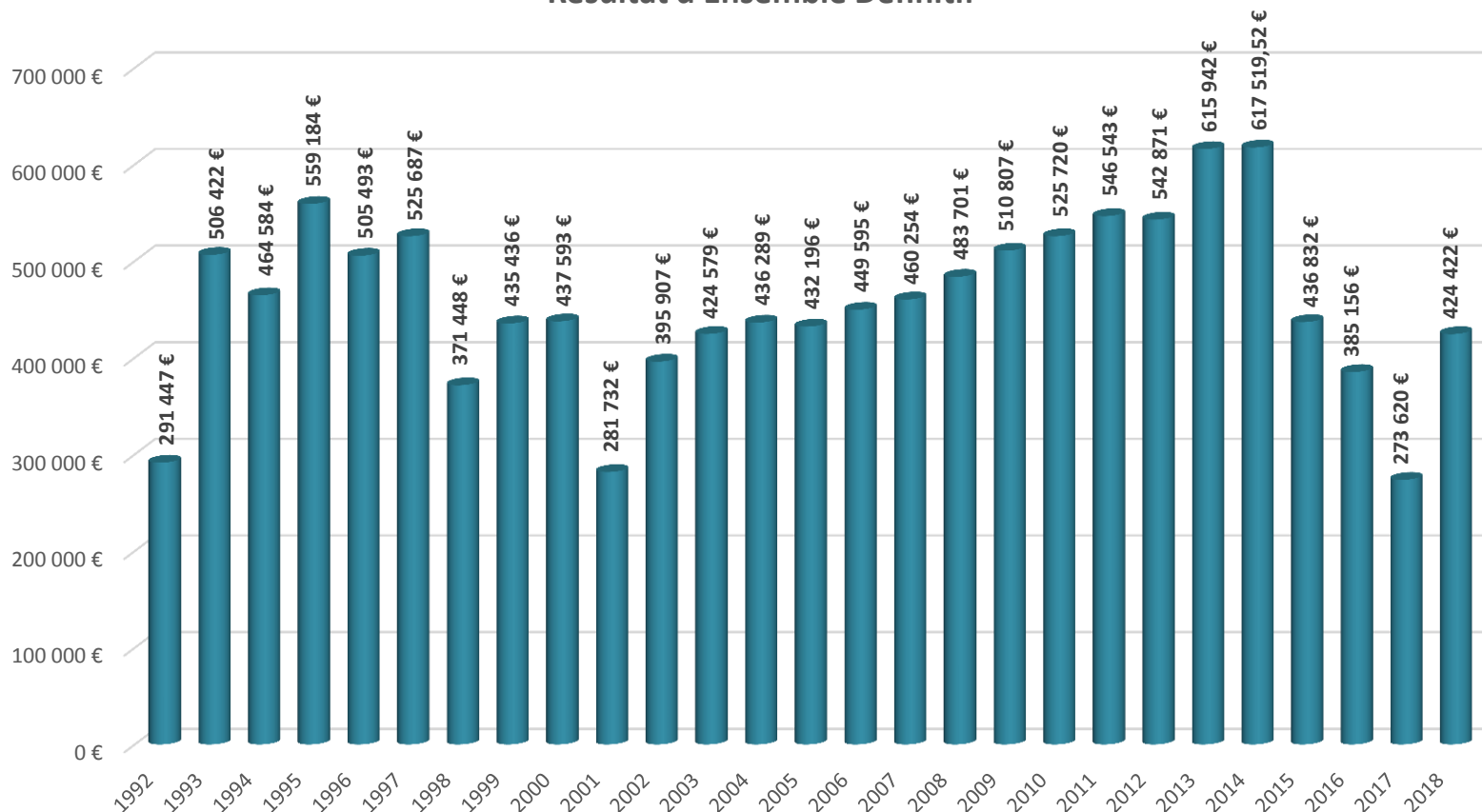
Subventions



c) Résultat d'Ensemble définitif

En 2018, le résultat d'ensemble définitif s'élève à 424 422 € (+ 150 802 € par rapport à 2017). Ce résultat est le fruit d'un important travail de maîtrise des dépenses de fonctionnement et de la fin des baisses de dotations versées par l'État.

Résultat d'Ensemble Définitif



Quelques chiffres clés pour l'année 2018 :

Le Compte Administratif, indicateur précieux en vue des prochaines orientations budgétaires, confirme les objectifs que nous nous étions fixés.

- **Maitriser la dette de la ville** : la dette de la ville est repassée sous le seuil de 10 millions d'euros depuis 2012. Elle s'élève à 9 914 753 € au 1^{er} Janvier 2019 (pour mémoire, cette dette était de 19,3 millions d'€uros en 1992). À titre de complément d'information : la capacité de désendettement de la Commune (dette totale/autofinancement brut) est désormais de 7 ans et 6 mois.

À titre d'information, au 1^{er} Janvier 1993, la dette par habitant de la commune s'élevait à 2 318 € sur la base du recensement de 1990 (8 347 habitants). Elle est de 1 404 € compte tenu de la population légale en vigueur à compter du 1^{er} Janvier 2019 (7 061 habitants).

- **Maitriser la fiscalité** : le budget de 2018 a été exécuté tout en maintenant à l'identique les taux d'imposition.
- **Poursuivre** la maîtrise des dépenses de fonctionnement 422 189 € ont été économisés sur les prévisions du Budget Primitif 2018.
- **Dégager un résultat global définitif positif** : 424 422 € (+150 802 € par rapport à 2017).
- **Moderniser nos équipements** : Un montant d'investissement de 2 631 117 millions d'euros a été réalisé en 2018 contre 2,36 millions € réalisés en 2017. Les reports en dépenses d'équipement s'élèvent à 876 764 € dont 200 808 € pour des travaux de voirie, 153 358 € pour la Place d'Armes et 111 710 € pour l'amélioration habitat.

Conclusion

L'effort sur l'investissement permet de réaliser des équipements importants et de développer les grandes orientations que l'équipe municipale a définies :

- Pour 55,63 % des crédits : Remise aux normes des équipements communaux et services au public.
- Pour 17,31% des crédits : Poursuite d'un programme pluriannuel de rénovation de la voirie.
- Pour 6,70 % des crédits : Dépenses diverses hors opérations.
- Pour 5,68 % des crédits : Programme d'amélioration du cadre de vie.
- Pour 4,43 % des crédits : Programme de requalification et de redynamisation du centre ancien de la ville.
- Pour 3,86 % des crédits : Opération de mise en sécurité.
- Pour 2,68% des crédits : Politique sportive.
- Pour 1,89% des crédits: Politique culturelle.
- Pour 1,82% des crédits : Politique éducative.

Cette rigueur a permis de réaliser le redressement financier de notre ville tout en maintenant un niveau d'investissement important.

Ces efforts devront être poursuivis dans la continuité des règles de gestion rigoureuse que nous nous sommes fixées, notamment au regard de l'impact pour nos services de la fin du dispositif des emplois aidés.

21

Ville de Saint-Flour - - Compte
administratif 2017

22

Ville de Saint-Flour - Budget
2013

23

Ville de Saint-Flour - Budget
2013